

N°2025-32

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six juin, le Conseil municipal s'est réuni en Mairie-centre à dix-neuf heures, sous la présidence de Monsieur Luc MONNET, Maire, en suite de convocation en date du dix-neuf juin deux mil vingt-cinq dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Nombre de membres en exercice : 29

Présents : 18

Luc MONNET, Marie-Françoise TAHON, Fabien DELPORTE, Angélique DEKOKER, Stéphane MICHEL, Amandine GOUDARD, Alain DELECLUSE, Olivia SALLÉ, Catherine MORTREUX, Hélène FOURDRIGNIER, Pierre DEHOVE, Marie-Astrid DELANNOY, Patrice PUCHOIS, Arthur WAGNON, Manuella DELESALLE, Michel MAILLARD, Daniela MORONVAL, Yannick LIEVIN.

Absents ayant donné procuration : 10

Joëlle DUPRIEZ donne procuration à Hélène FOURDRIGNIER
Christian LEMAIRE donne procuration à Luc MONNET
Cyprien DUBUS donne procuration à Arthur WAGNON
Sandrine BROCARD donne procuration à Catherine MORTREUX
Dominique SKRZYPCZAK donne procuration à Fabien DELPORTE
Katia TYTGAT donne procuration à Marie-Astrid DELANNOY
Annie BAGGIO donne procuration à Daniela MORONVAL
Emmanuel CHARETTE donne procuration à Yannick LIEVIN
Philippe KUPPENS donne procuration à Michel MAILLARD
Jean MOULLIÈRE donne procuration à Stéphane MICHEL

Absent excusé : 1

Véronique ROTTELEUR

Secrétaire : Arthur WAGNON

OBJET : Actualisation des tarifs des concessions funéraires et autres prestations

Vu la commission « Travaux, développement durable, cadre de vie, mobilité » qui s'est réunie le 12 juin 2025 ;

Il convient de modifier la délibération du 3 avril 2025 relative à l'actualisation des tarifs des concessions funéraires et autres prestations afin de tenir compte des nouveaux tarifs des concessions biologiques et des concessions deuxième main ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

Article 1 : Les tarifs suivants s'appliqueront à compter du 1^{er} juin 2025 :

CONCESSION AU CIMETIERE – Terrain 2.50 x 1.00

	Tarif 2023	Tarif 2025	
		Carrés 1 à 20	Autres carrés
15 ans	300 €	300 €	400 €
30 ans	450 €	450 €	550 €

CONCESSION AU CIMETIERE – Terrain 2.50 x 1.00 avec caveau*

*Sous réserve de disponibilité

Neuf

	Tarif 2023	Tarif 2025
15 ans	1.300 €	1 400 €
30 ans	1.450 €	1 550 €

Deuxième main

		Tarif 2025
15 ans	1 place	700 €
	2 places	800 €
30 ans	1 place	850 €
	2 places	950 €

CONCESSIONS BIOLOGIQUES

	Tarif 2024	Tarif 2025
15 ans	300 €	400 €
30 ans	450 €	550 €

CONCESSION EN CAVURNE – Terrain 0.85 x 0.60

	Tarif 2023	Tarif 2025
15 ans	150 €	200 €
30 ans	300 €	350 €

CONCESSION EN CAVURNE – Terrain 0.85 x 0.60 avec caveau*

*Sous réserve de disponibilité

Neuf

	Tarif 2023	Tarifs 2025
15 ans	1.150 €	800 €
30 ans	1.300 €	950 €

Deuxième main

	Tarifs 2025
15 ans	450 €
30 ans	600 €

CONCESSION EN CASE DE COLUMBARIUM

	Tarif 2023	Tarif 2025	
		Colombariums A B C et D	Autres colombariums
5 ans		100	300
15 ans	600 €	400	600
30 ans	1.000 €	800	1000

VACATION DE POLICE

Tarif 2025
25 €

REDEVANCES

	Tarif 2025
Redevance de superposition – Applicable après la 1 ^{ère} inhumation	75 €
Jardin du souvenir – Inscription sur stèle	75 €
Redevance de réduction et de réunion des corps – en cas d'inhumation	75€

Article 2 : Monsieur le Maire et Monsieur le Directeur Général des Services sont chargés de prendre toutes les mesures pour l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération, qui sera transmise au représentant de l'Etat, peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa notification d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille ou d'un recours gracieux auprès de la commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois.

Le Conseil municipal, ouï cet exposé, adopte la délibération à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Fait à Templeuve-en-Pévèle,
Les jour, mois et an susdit

Le Maire,
Luc MONNET



Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le

ID : 059-215905860-20250626-2025_32-DE

